

Pour diffusion immédiate

Publication d'un nouveau bulletin de veille sur l'assurance qualité en enseignement supérieur

Québec, le 16 septembre 2016. La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial publie cette semaine le premier numéro de son bulletin de veille externe en assurance qualité, le bulletin « iVeille ». Celui-ci sera diffusé chaque mois sur le site Internet de la Commission et les personnes ou organisations pourront [s'y abonner](#).

Par ailleurs, la page d'accueil du [site](#) présente, chaque semaine, des nouvelles sur les travaux et les activités de la Commission ainsi que les événements à surveiller concernant l'assurance qualité en enseignement supérieur.

Par la diffusion publique des résultats de veille, la Commission s'inscrit dans une optique de partage d'information auprès de tous les acteurs intéressés par l'assurance qualité, que ce soit pour suivre les avancées dans ce domaine ou pour situer les activités de la Commission dans une perspective internationale.

À propos de la Commission

Créée en 1993, la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial est un organisme d'assurance qualité public et indépendant dont la mission est de contribuer au développement de la qualité de l'enseignement collégial et d'en témoigner. Elle exerce son mandat auprès de tous les établissements d'enseignement collégial auxquels s'applique le Règlement sur le régime des études collégiales, ce qui représente à ce jour 105 établissements.

- 30 -

Source :

Marie-Alexandra Fortin, responsable des communications

Courriel : marie-alexandra.fortin@ceec.gouv.qc.ca – Téléphone : 418-646-5812